

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 14
Présents : 14
Pouvoir : 00
Votants : 14

L'an deux mil vingt
Le 05 NOVEMBRE à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 30 Octobre 2020

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Pascale CHOTEL, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Albane PINEDE, Annie, PIGNEDE, Sylvie SABATIER,

ABSENT :

Secrétaire de séance : Sylvie SABATIER

Monsieur le Maire présente au conseil les demandes de subventions faites par diverses associations et organismes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **et à l'unanimité**:

DECIDE, d'attribuer les subventions aux associations selon la même répartition que l'année précédente :

- ✓ A.D.M.R. — 600.00 €
- ✓ La Truite de l'Agny — 150.00 €
- ✓ Souvenirs français — 50.00 €

Jean-Michel DREVET,
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures,
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché